# Note sur la rétroflexion et la rhotacisation au Népal

## BOYD MICHAILOVSKY CNRS/LACITO

L'isoglosse de la rétroflexion, trait diagnostique *par excellence* de l'aire linguistique indienne, traverse le Népal. La présente note présente les faits relatifs aux initiales rétroflexes occlusives au Népal comme contribution à la topographie phonologique de l'aire indienne.

#### LES LANGUES

Le népali, langue nationale du pays, appartient à la famille indo-aryenne dont il a gardé les principaux traits, malgré le fait que depuis les premières traces de son existence, vers le XII<sup>e</sup> siècle dans l'ouest du pays, une partie importante de ses locuteurs ait été, et sont encore, de langue maternelle tibéto-birmane.

En ce qui concerne les langues tibéto-birmanes parlées au Népal, nous adoptons la classification de Shafer (1955), avec des petites modifications à l'intérieur de l'himalayen. Nous allons parler ici de quatre groupes de langues, définis génétiquement : les dialectes tibétains et les groupes tamang, ouest-himalayen et est-himalayen. A l'intérieur de ces quatre groupes, nous examinerons le sherpa et le jirel (tibétain) ; le tamang et le gurung (du groupe tamang, typologiquement – et sans doute génétiquement – assez proche du tibétain) ; le kham et le chepang (ouest-himalayen) ; le hayu, le thulung, et le limbu (est-himalayen). Le néwari, langue de la vallée de Kathmandu, écrite depuis le XIVe siècle et très fortement influencée par le sanskrit, sera rangé provisoirement dans le groupe ouest-himalayen.



### RETROFLEXION ET RHOTACISATION

L'opposition entre un ordre rétroflexe et un ordre dental est caractéristique des langues de l'Asie du Sud et de la famille indo-aryenne, où elle constitue une innovation par rapport à l'indo-européen. Ainsi, le népali, langue typiquement indo-aryenne à cet égard, présente une opposition entre les rétroflexes ţ-ţh-q-qh et les dentales t-th-d-dh. Cette opposition d'ordres existe dans toutes les langues indo-aryennes sauf l'assamais (vraisemblablement influencé par le tibéto-birman environnant) et le rom.

Le terme « rétroflexe » fait référence à un recourbement de la langue de sorte que le dessous de la pointe de la langue entre en contact avec le palais ou avec l'arête alvéolaire. C'est bien d'une articulation de ce type qu'il s'agit en népali. Lorsqu'une consonne rétroflexe apparaît en position post-vocalique, la forme recourbée de la langue donne à la voyelle précédente une coloration semblable à celle du « r » de l'américain. Dans tous les contextes, la position rétractée de l'occlusion produit une explosion très différente de celle des dentales, dont l'occlusion est dentale ou même interdentale. Les deux ordres sont prononcés sans affrication.

Si l'opposition entre rétroflexes et dentales est fondamentale pour la définition d'une aire linguistique indienne, les auteurs divergent quant à son extension au nord. En Assam, au nord-est, il est clair que la rétroflexion est absente aussi bien de l'assamais que des langues tibéto-birmanes (boro, garo, naga), du khasi (monkhmer), etc. En tibétain, au nord, la rétroflexion est présente pour Ramanujan et Masica (1969), absente pour Henderson (1965).

Dans les groupes tibétain et tamang il existe une opposition entre un ordre dental et un deuxième ordre souvent transcrit ţ, ţh, etc. Ce deuxième ordre se caractérise par un point d'articulation rétracté, alvéolaire ou post-alvéolaire, souvent sans rétroflexion de la langue, mais toujours avec une assez forte affrication ([tɪ], etc.). Par exemple, pour Mazaudon (1973:142), le tamang a un ordre alvéolaire, éventuellement rétroflexe, avec une affrication qu'elle décrit comme un « appendice battant ». Pour les descripteurs du SIL (Hale 1973), les langues tamang (tamang, gurung, thakali) et les dialectes tibétains sherpa et jirel comportent tous des « occlusives alvéolaires rétroflexes ». Pour Burton-Page (1955), le même ordre en gurung est « rhotacisé » ; ce sont des « affriquées postalvéolaires sans rétroflexion » l

Le terme « rhotacisé » de Burton-Page correspond à la fois à la nature phonétique de ces segments et à leur origine. On sait en effet que ces initiales proviennent d'anciens groupes \*kr-, \*tr-, \*pr- (ainsi que \*khr-, \*gr-, etc.), qui se sont maintenus aussi bien dans l'orthographe tibétaine (établie avant l'an 1000) que dans certains dialectes conservateurs. On peut citer, par exemple, l'étymon « tête/cheveux » : *skra* en tibétain écrit, ţa en tibétain de Lhasa, 'ţaq en jirel (Hale 1973), ¹kra en tamang (Risiangku, Sahu) et en gurung (Ghachok), ⁴ţΛ en thakali (Tukche) (Mazaudon 1978).

Ainsi, s'il est possible de considérer les consonnes t, th du tibétain et des langues tamang du Népal comme rétroflexes, il ne s'agit pas, à mon sens, d'un prolongement de la rétroflexion indienne, phonétiquement bien différente, mais d'un phénomène distinct. Il convient maintenant d'examiner la situation à la frontière entre ces deux types, dans les langues himalayennes du Népal.

<sup>&</sup>lt;sup>1</sup> L'absence de rétroflexion phonétique semble en contradiction avec la transcription phonétique [tɪ]. En effet, Burton-Page propose une phonologie "polysystémique" du gurung, dans laquelle la rétroflexion est caractéristique de la prononciation du vocabulaire emprunté au népali. Il intègre le t- rhotacisé dans une série rhotacisée pr-, tr-, kr-, mais on remarque que son t rhotacisé [tɪ] a plus le caractère d'une affriquée unique que les autres membres de la série, qu'il transcrit [kəf], etc., avec une voyelle de transition.

### LA RETROFLEXION DANS LES LANGUES HIMALAYENNES

Les langues ouest-himalayennes sont sans doute celles qui ont été le plus anciennement en contact avec le népali. On sait par exemple qu'au XVIe siècle le royaume de Palpa, dans l'ouest du pays et toujours en plein pays magar, avait une population mixte magar et népalophone sous un roi magar. Toutefois, le magar, et les autre langues ouest-himalayennes, ne possèdent qu'un seul ordre coronal, la réalisation en étant soit dentale (en kham et chepang) soit alvéolaire (en magar et néwari<sup>2</sup>).

On doit toutefois faire une exception pour le néwari de Dolakha (Genetti 1994). Dolakha est une petite ville à plusieurs jours de marche de la vallée de Kathmandu, sur une ancienne route qui reliait cette vallée à l'est du pays et au Tibet. Elle a probablement été fondée par des commerçants néwari au plus tard vers le XIV<sup>e</sup> siècle. La présence de l'opposition dentale *vs* rétroflexe dans le vocabulaire hérité, comme beaucoup d'autres particularités du dialecte de cette ville par rapport aux autres dialectes néwari, est sans doute à mettre au compte de l'influence des langues environnantes, dont le népali<sup>3</sup>.

Dans la plupart des langues est-himalayennes on trouve la même situation qu'à l'ouest: un seul ordre, dental, en hayu, bahing, khaling, et limbu; un seul ordre, alvéolaire, en bantawa (Rai 1985). La description du sunwar pose une opposition entre alveolaire et alvéo-palatale, mais tous les exemples de ce dernier ordre sont des emprunts sauf *threebe* « grand » et *thri-tsa* « donner naissance ». En dumi (van Driem 1993), un ordre rétroflexe apparaîtrait dans des emprunts, et dans le mot baţha:n 'khukuri (couteau traditionnel népalais)', en opposition à l'ordre dental. Il semble clair que ces deux langues n'avait d'origine qu'un seul ordre coronal.

Le cas du thulung (dans le groupe est-himalayen) est plus intéressant (Allen 1975). On trouve dans le vocabulaire hérité deux ordres en opposition asymétrique. L'initiale alvéolaire t est très rare (trois mots selon Allen) et l'aspirée th apparaît seulement dans le nom d'une princesse mythique, ce qui rappelle la situation marginale de la rétroflexion dans les langues voisines, sunwar et dumi. Mais les initiales voisées d-, dh- sont très fréquentes et pleinement en opposition avec les dentales d-, dh-. La distribution est donc t-th-d-dh vs (t)-(th)-d-dh.

<sup>&</sup>lt;sup>2</sup>Ramanujan et Masica (1969:555) donnent le néwari comme ayant une opposition (ce qui est en contradiction avec les sources qu'ils citent); il s'agit sans doute d'une inadvertence.

<sup>&</sup>lt;sup>3</sup>Pour Genetti, la langue de Dolakha serait conservatrice et il faudrait reconstruire une série rétroflexe en proto-néwari.

Cette distribution est à mettre en rapport avec un trait typologique de certaines langues de l'Asie du Sud-Est. On signale dans ces langues l'existence d'un ordre coronal unique dont le membre non-voisé est dental et le membre voisé alvéo-laire. Haudricourt (1950) a été le premier à souligner l'importance phonologique de cette distribution ; d'après lui, la position rétractée du d- par rapport à t- dans ces langues indiquerait son appartenance à une ancienne série preglottalisée, et résulterait du vide induit par la prononciation implosive. Haudricourt trouve un exemple de ce phénomène dans une langue indo-aryenne, le sindhi, où la série implosive a un d alvéolaire en face des dentales des autres séries. En accord avec cette ligne théorique, j'ai suggéré ailleurs que l'opposition entre d-dh et d-dh en thulung pourrait être le reliquat de la conflation partielle d'une telle série avec une série voisée, car elle répond étymologiquement à une opposition de série (c'est-à-dire de mode d'articulation) ailleurs en est-himalayen (Michailovsky 1994:769) :

	hayu	limbu	thulung
drink strike loom	tun tup	thun thup thak	dun diup doa
dig receive liver	dv dot diŋ	tə tɛt	da~dha dhet duŋ

### **CONCLUSIONS**

La rétroflexion, caractère traditionellement considéré comme diagnostique de l'aire linguistique indienne, est parfaitement représentée en népali mais elle ne s'est étendue que très marginalement aux langues himalayennes. Par ailleurs, la rhotacisation dans les langues tibétaines et tamang doit être considérée comme un phénomène distinct.

Les seules exceptions dans les langues himalayennes concernent le néwari de Dolakha et le thulung. Il est vraisemblable que le premier réflète l'influence du népali. Le thulung, pour sa part, présente une distribution de la rétroflexion (d-dh, essentiellement sans [1-th correspondants) qui n'est pas caractéristique de l'aire indienne en tant que telle, mais qui est attestée en Asie du Sud-Est et en Inde. Un contact entre le thulung et l'austroasiatique (où l'on trouve le type t-d)

<sup>&</sup>lt;sup>4</sup>Henderson (1965) a inclus cette asymétrie parmi les traits inventoriés dans son étude typologique des langues d'Asie du Sud-Est. Elle cite, entre autres exemples, trois langues austroasiatiques de l'Inde: le munda, le sora et le khasi

n'est pas à exclure bien qu'il semble peu probable. La proximité de l'indo-aryen pourrait avoir contribué à maintenir les deux articulations distinctes.

### REFERENCES

- Allen, N. 1975. Sketch of Thulung grammar. Cornell East Asia Papers no. 6. Ithaca, N.Y.
- Burton-Page, J. 1955. Two studies in Gurungkura: II: Rhotacization and retroflexion. *BSOAS* 17:111-119.
- Genetti, C. 1994. A descriptive and historical account of the Dolakha Newari dialect. Monumenta Serindica 24. ILCAA. Tokyo.
- Hale, Austin. 1973. Clause, sentence and discourse patterns in selected languages of Nepal. SIL. Norman, Okla. part iv. Word lists.
- Haudricourt, A.-G. 1950. Les consonnes préglottalisées en Indochine. *BSLP* 46.1:172-182.
- Henderson, E.J.A. 1965. The topography of certain phonetic and morphological features of south-east Asian languages. *Lingua* 15:400-434
- Mazaudon, M. 1973. Phonologie tamang. Selaf. Paris.
- 1978. Consonantal mutation and tonal split in the Tamang subfamily of Tibeto-Burman. Kailash 6.3:157-179.
- Michailovsky, B. Phonological typology of Nepal languages. *Linguistics of the Tibeto-Burman area* 11.2:25-50.
- —. 1994. Manner vs place of articulation in the Kiranti initial stops. Kitamura, H. et al., edd. *Current issues in Sino-Tibetan linguistics*. Osaka.
- Rai, Novel Kishor. 1985. A descriptive study of Bantawa. Thèse. Deccan College, Pune.
- Ramanujan, A. K. et C. Masica. 1969. Toward a phonological typology of the Indian linguistic area. Sebeok, T. A., ed. *Current trends in linguistics* 5: *Linguistics in South Asia*. 543-577.
- Shafer, R. 1955. Classification of the Sino-tibetan languages. *Word* 11:94-111. van Driem, G. 1993. *A grammar of Dumi*. Mouton de Gruyter. Berlin.